



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie
Lectures (2002-2010) | Publications de 2002

Jean-Marc Lorach, Etienne de Quatrebarbes, 2002,
Guide du territoire durable – L'Agenda 21
territorial pour les collectivités locales et leurs
partenaires, Pearson Education France, Paris, 416 P.

Bertrand Zuindeau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/1311>

DOI : 10.4000/developpementdurable.1311

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Bertrand Zuindeau, « Jean-Marc Lorach, Etienne de Quatrebarbes, 2002, Guide du territoire durable – L'Agenda 21 territorial pour les collectivités locales et leurs partenaires, Pearson Education France, Paris, 416 P. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 01 septembre 2003, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1311> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1311>

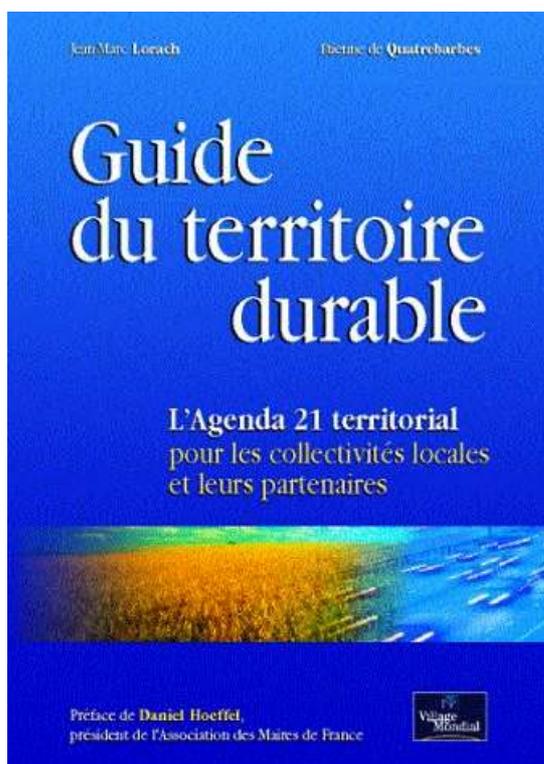
Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Jean-Marc Lorach, Etienne de Quatrebarbes, 2002, Guide du territoire durable – L’Agenda 21 territorial pour les collectivités locales et leurs partenaires, Pearson Education France, Paris, 416 P.

Bertrand Zuindeau



Les Agendas 21 locaux proposés dès 1992 dans le cadre du Sommet de la Terre, mais dont la mise en œuvre s'est opérée assez tardivement en France, ont suscité deux types de littératures : d'une part, des ouvrages d'évaluation qui s'intéressent aux conditions de réalisation de cet outil territorial de développement durable et à son efficacité d'ensemble¹ ; d'autre part, des contributions porteuses de méthodes d'aide à l'élaboration d'Agendas 21 locaux. C'est probablement dans ce second registre que l'on trouve les travaux les plus nombreux. Citons notamment le fascicule, déjà ancien, de l'association ICLEI², le document établi par le réseau RARE³ [3] et plus récemment l'apport de Centre ressources développement durable du Nord – Pas de Calais⁴ [4]. Incontestablement le livre de J.-M. Lorach et d'E. de Quatrebarbes se range lui aussi dans cette catégorie de contributions méthodologiques.

- 1 Ce nouveau guide est volumineux, 416 pages, et c'est là certainement sa première qualité : le champ potentiellement concerné par la conception et la mise en œuvre d'Agendas 21 locaux est patiemment ratissé par les auteurs qui s'emploient manifestement à être exhaustifs. La lecture de l'ouvrage est aisée et agréable. Les auteurs recourent à bon escient à des encadrés permettant de mettre en valeur des exemples et des préconisations pratiques.
- 2 S'agissant de la première partie, nous retenons notamment la présentation des « textes fondateurs du développement durable en droit français » (titre du chapitre 4). Sont passées en revue les lois Barnier (1995), Voynet (1999), Chevènement (1999), SRU (2000) – généralement mises en avant dans ce domaine –, mais aussi la loi d'orientation agricole de 1999, la loi d'orientation sur la forêt de 2001, la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions (1998) et enfin la loi « démocratie de proximité » (2002) qui toutes, même si à des degrés divers, ont à voir avec le développement durable.

- 3 La méthode des auteurs est plus particulièrement développée dans le cadre du chapitre 7. Un utile schéma synoptique (p. 94) présente l'organisation préconisée par J.-M. Lorach et d'E. de Quatrebarbes. La démarche peut être considérée comme « classique », articulante reconnaissance de valeurs communes, élaboration d'une méthode et d'un état des lieux, définition d'objectifs, organisation de la concertation, plan d'actions, planification, décisions, délibérations – pour indiquer ici l'essentiel –, mais la présentation est précise et argumentée. À noter aussi un intéressant chapitre sur l'importante question du financement des actions (chapitre 9), souvent oubliée dans bon nombre de contributions s'inscrivant dans le même objet et qui trouve, au contraire ici, la place méritée.
- 4 La deuxième partie s'intitule « Votre Agenda 21 en 21 chapitres ». Le matériau traité et exposé est ample. Les auteurs retiennent plusieurs clefs d'entrée : enjeu environnemental ou social (air et pollution atmosphérique, bruit, déchets, lutte contre la pauvreté...), type de territoire (montagne, littoral, urbain...), type de politique (développement des entreprises, tourisme, recherche, éducation/formation...), voire des thèmes très transversaux tels que « Patrimoine – culture », « Dimension Nord/Sud » ou « Modification des modes de consommation ».
- 5 Chaque développement proposé comprend un exposé général, l'indication d'exemples et la préconisation de pistes d'actions. Dans cet ensemble très complet, on est un peu surpris, cependant, de ne pas avoir un chapitre à part entière sur la problématique des ressources naturelles, la question de la « réduction de la consommation d'énergie » étant incluse dans le chapitre sur la modification des modes de consommation... S'agissant de la présentation, l'ouvrage contient un index, mais qui se limite aux noms propres (géographiques, de personnes et d'institutions). Un index thématique aurait été également utile, les nombreux exemples dans tel ou tel domaine embrassant fréquemment plusieurs chapitres.
- 6 Ces dernières remarques sont toutefois mineures et le résultat d'ensemble peut être considéré comme tout à fait remarquable. Le Guide du territoire durable constitue ainsi un précieux ouvrage à même d'aider efficacement les acteurs territoriaux dans leur démarche d'élaboration de programmes de développement durable, et particulièrement bien sûr des Agendas 21 locaux.
- 7 [© Zuindeau - Revue Développement durable et territoires - sept. 2003]

NOTES

1. L'ouvrage dirigé par William M. Lafferty, Sustainable Communities in Europe, 2001, Earthscan Publications Ltd, London and Sterling, est probablement sous cet angle le meilleur ouvrage paru. Il résulte d'un travail européen réalisé dans le cadre du projet SUSCOM.
2. ICLEI, 1995, Guide européen des Agendas 21 locaux – Comment s'engager dans un programme d'action à long terme vers le développement durable, diffusion en France par le Conseil Régional Nord – Pas de Calais.

3. Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement, 2000, Le développement durable : une autre politique pour les territoires.
 4. Centre Ressources Développement Durable, 2001, Dessine-moi un agenda 21 local. voir: <http://www.cerdd.org/>
-

AUTEUR

BERTRAND ZUINDEAU

Bertrand Zuindeau est Maître de conférence en économie, à l'Université de Lille 1. Il est directeur de publication de la revue DDT. Bertrand.Zuindeau@univ-lille1.fr